



DEMANDE DE LICENCE 2018 – 2019

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

*ADRESSE E –MAIL (obligatoire) :

TELEPHONE :  _____

 _____

DATE DE NAISSANCE : _____

SEXE : F M

CATEGORIE :

N°DE LICENCE :

CERTIFICAT MEDICAL DATE DU : _____

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE OUI

(Eventuellement sur le site du club) NON

Fait à :, le _____

Signature :

***Dématérialisation de la licence :**

- saisie obligatoire d'une adresse e-mail pour chaque licencié
- disparition d'une carte "symbole" d'appartenance à la FFA et remplacement par l'impression d'un facsimilé de carte pour chacun



DECHARGE DE RESPONSABILITE

AUTORISATION PARENTALE
POUR LES ATHLETES MINEURS

Je, soussigné(e).....

Agissant en qualité de : Père
 Mère
 Tuteur(trice),

De l'enfant,

Autorise les encadrants à prendre toutes mesures d'urgence en cas de blessure sur le stade et en compétition : OUI NON

Autorise un des membres de l'encadrement ou autres accompagnateurs à transporter mon enfant dans son véhicule personnel en cas de nécessité ou pour se rendre à une compétition :

OUI NON

Je m'**engage** à participer aux transports lors des compétitions :

OUI NON

Pour les athlètes école d'athlé, poussin(es) et benjamin(es), merci de compléter ci-dessous :

Mon enfant peut quitter, **seul**, le stade après l'entraînement

OUI NON

Sinon, il doit m'attendre dans le stade (tribunes).

J'autorise une autre personne, connue de mon enfant à le ramener à son domicile après l'entraînement OUI NON

Fait à, le _____

Signature :

Entraîneur : Mickaël MORILLON -  : 02 41 78 93 54 / 06 21 54 56 28
Secrétaire : Sébastien COCHET -  : 02 41 77 33 74



REGLEMENT

Afin qu'athlètes et animateurs puissent s'épanouir dans la pratique de l'athlétisme il est nécessaire d'appliquer un certain nombre de règles.

Malheureusement ces règles ne sont pas évidentes pour tout le monde. Le club peut donc être amené à réprimander certains athlètes. Les sanctions pouvant aller du simple rappel à l'ordre jusqu'à la suspension d'un ou plusieurs entraînements (voir une exclusion définitive).

CODE DE BONNE CONDUITE DU JEUNE SPORTIF

- *Accepter les décisions des animateurs.
- *Ne pas insulter les animateurs ni ses camarades.
- *Surveiller son langage.
- *Respecter les règles du jeu.
- *Respecter le matériel et le bien des autres.
- *Savoir accepter la défaite.
- *Ne pas se vanter
- *Ne pas s'intégrer dans une bagarre
- *Respecter les entraîneurs en arrivant à l'heure avec une tenue correcte et adaptée, et en écoutant les consignes qu'ils donnent.
- *Réaliser toutes les activités proposées par les entraîneurs.

ASEC Athlétisme
Signature(s)

Parents

Athlète

Signature(s)

Signature



Alexis FROGER

CERTIFICAT MÉDICAL

de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme
et de la course à pieds en compétition

Saison 2018-2019

Je, soussigné(e) Docteur en
médecine,

certifie avoir examiné M. / Mme / Mlle :

.....

âgé(e) de ans, demeurant à :

.....

et n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-
indiquant la pratique de l'Athlétisme et de la course à pieds en compétition.

Fait à, le

Cachet

Signature

Informations réglementaires :

Imposée par le Ministère dans la loi du CODE DU SPORT, la nouvelle réglementation obligatoire concernant la fourniture du CERTIFICAT MEDICAL impose à être libellée avec le texte suivant : « certificat de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition »

Ces nouveaux textes, inclus dans les Règlements Généraux FFA, ont été approuvés par le Comité Directeur de la FFA des 4 et 5 Avril 2008, pour être en conformité avec les différents types de licences FFA.



INFORMATIONS ET RAPPELS



Année naissance	2009/2010/2011	2008-2009	2006-2007	2004-2005	2002-2003	2000-2001
Catégorie	Eveil athlé	Poussin	Benjamin	Minime	cadet	Junior
Tarif licence	85€		90€		95€	

A noter : Réduction de 10€ (sur le montant total) à partir de 3 licences par foyer.

Afin de faciliter la gestion des dossiers, le certificat médical doit être daté de moins de 6 mois par rapport à la date d'enregistrement dans le SIFFA. Cet enregistrement se fait courant Août.

Nous vous demandons de bien vouloir nous remettre votre dossier complet

- demande ou renouvellement de licence
- certificat médical ou questionnaire médical en ligne en cas de renouvellement
- chèque (x1, x2 ou x3) 1/mois
- décharge de responsabilités pour les athlètes mineurs
- permis de bonne conduite pour les enfants (éveil athlé à minime)

Tout dossier dont il manquera une de ces pièces ne sera pas accepté. Pour saisir votre demande de licence dans le SIFFA, nous avons impérativement besoin du certificat médical datant de moins de 6 mois OU du **questionnaire médical** rempli et imprimé en ligne en cas de renouvellement (envoyé par mail par la FFA) et du règlement (chèque, coupon sport, ANCV sport...)

Les familles bénéficiant d'aides financières ou de coupons sport, chèques sport ou pass sport...mais n'en disposant pas lors de l'inscription, régleront par chèque. Dès réception des différents coupons, le club s'engage à leur reverser par chèque l'équivalent des aides dans les plus brefs délais. Les chèques seront encaissés à partir de septembre 2018.

A partir du 1^{er} septembre, tous ceux qui n'auront pas fourni un certificat médical ou le questionnaire médical pour compléter leur dossier, déjà en notre possession, ne seront pas ou plus licenciés FFA et ne pourront pas ou plus s'entraîner avec le club, ceci pour des raisons d'assurance et de sécurité. Ils pourront participer aux courses en tant que non licenciés et donc les payer.

Merci de faire parvenir les éléments manquants pour faire la demande de licence, au plus vite avant fin août à :

Sébastien Cochet - 1 rue des amandiers – 49620 La Pommeraye - (sebastien.cochet@neuf.fr).

Ou boîte aux lettres du club au stade, à l'entrée des vestiaires athlétisme

En raison du City Truck, REPRISE des entrainements le VENDREDI 7 SEPTEMBRE à 17h45

Site du club : athletisme-lapommeraye.com